



DEPARTEMENT d'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de CHARTRES

VILLE
DE
MAINTENON



FORMULAIRE D'INSCRIPTION RENTREE 2022

La ville de Maintenon met en place, à partir de la rentrée de septembre 2022, un dispositif encourageant ses nouveaux habitants à adhérer aux associations et clubs de la ville avec une prise en charge à hauteur de 100€ d'une adhésion dans une association de Maintenon-Pierres.

Pour cela, il faut s'être inscrit sur les listes électorales de Maintenon depuis le 1^{er} janvier 2022, retourner par courrier ou par mail (evenementiel@maintenon.fr) ce formulaire avant d'adhérer à l'association de votre choix avec les pièces justificatives suivantes :

- Copie d'une pièce d'identité R/V
- Copie d'un justific de domicile de moins de 3 mois
(ou de celui d'un parent inscrit sur la liste électorale)

LE NOUVEL HABITANT :

NOM du bénéficiaire :

PRENOM du bénéficiaire :

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

L'ASSOCIATION :

NOM de l'association :

Activité pratiquée au sein de l'association :

Prix de l'adhésion ou de la licence pure :

Date, lieu et signature du demandeur :
--

Réservé à l'administration Décision d'accord ou de refus avec date :
